

UN CLIN D'ŒIL A « PATOU »

Ce matin nous sommes allés au sommet de Feigères (à 660 m. d'altitude) au lieu dit « Chez Cacu » à la rencontre d'un de nos Feigérois, Patrice Rostaing, plus connu sous le nom de « Patou ». On le reconnaît, on le salue car il roule doucement avec sa cigarette au coin du bec et il est apprécié de tous. Qui des anciens de Feigères n'a pas bu « la chèvre » (*) chez « Patou » au son de l'accordéon ? Il est aussi très apprécié des plus jeunes qui aiment l'écouter raconter ses javas du passé.

Né à Saint Julien il y a 48 ans, il est passé sur les bancs de notre école, avant d'aller à St Julien puis en Suisse pour faire ses études de ferblantier. Il a ensuite suivi une formation agricole à Cruseilles. Cela fait 20 ans qu'il gère une écurie équipée de 36 box (www.ecurie-bel-air.com), avec l'aide de Christelle et d'un jeune stagiaire breton (on vient de loin pour être avec « Patou ») ainsi que ses deux enfants qui ont 16 et 20 ans.

Ses box ne sont loués que par des propriétaires et la différence de son écurie avec les autres, c'est que toutes les activités équestres sont représentées, allant de la promenade au saut d'obstacle, en passant par le dressage Portugais jusqu'à l'éthologie (comme dans le film « L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux » si cela vous parle plus....). Il faut ajouter à cela qu'il règne ici une ambiance très amicale et la convivialité chez « Patou » n'est pas un vain mot.

Etant depuis tout jeune sur Feigères, il a suivi l'évolution de son village. Il a aussi été conseiller municipal pendant deux ans. Pour lui la situation géographique du village est un énorme avantage mais il a un regret, c'est qu'avant tout le monde se connaissait, c'est moins vrai aujourd'hui et il trouve cela bien dommage.

Une anecdote pour la fin : « Patou » est le seul habitant de Feigères à avoir deux adresses (mais une seule boîte aux lettres), une sur Feigères et une sur Présilly !

La commission communication

Angela, Annick, Myriam, Eric, Laurent et Cédric

* « la chèvre » : boisson des Alpes à base de cidre sous pression, qui donne une mousse alcoolisée et parfumée qu'il faut boire d'une seule traite avant que la mousse ne retombe.



L'été arrive, temps propice pour bon nombre d'entre nous pour faire une pause à Feigères ou

ailleurs, pour se laisser aller et souffler un peu.

En attendant la rentrée, toute l'équipe municipale vous souhaite un très bel été.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux élus ont souhaité renouer avec cet événement qui n'a pas eu lieu depuis 2010 et invitent tous les nouveaux habitants de Feigères Vendredi 26 Septembre 2014 à 19h30, à la salle polyvalente .

L'occasion vous sera ainsi offerte de partager, autour du verre de l'amitié, un moment de convivialité avec vos élus et de rencontrer les différentes associations qui animent notre village. Nous espérons que ce moment vous permettra de nouer des liens privilégiés avec la population .

Conseil municipal - Séances des 3 & 8 juillet 2014

Séance du 3 juillet

Monsieur le Maire remercie les personnes présentes à la séance : Odile Vuagnat, Emilie Gaillard, Patrick Boitouzet, Guillaume et Evelyne Rey. Jean-Marc Savigny s'est excusé.

Présentation des corridors biologiques par Elodie Charvet (CCG)

Le contrat corridors Champagne Genevois a été signé le 12 novembre 2012 pour une durée de 5 ans. D'une superficie de 22 465 ha, il regroupe 13 communes côté Suisse et 19 communes côté France. Plusieurs enjeux ont été identifiés : maintien des grandes connections (Alpes et Jura, Salève, plaine agricole et Arve, Vuache et Champagne genevoise), connectivités biologiques le long des cours d'eau, habitats naturels d'intérêt (zone humides et prairies sèches), intégration de la nature dans les projets urbains.

Les actions du contrat se composent de 43 mesures (10 en Suisse, 19 en France, 14 transfrontalières), réparties entre actions réglementaires, travaux, études, animations.

Le contrat corridors est porté par la CCG pour la France, par la République et le Canton de Genève pour la Suisse. Les partenaires financiers sont : la Région Rhône Alpes, la Confédération Suisse, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le Conseil général de Haute Savoie et l'Europe.

Exemples d'actions générales inscrites dans le contrat : suivi des documents d'urbanisme, mise en place de dispositifs anticollision, entretien des boisements des berges, analyse de la qualité de l'eau des rivières, lutte contre les plantes invasives, communication, implication des habitants, sensibilisation des scolaires, exposition en cours à la Maison du Salève, etc.

Organisation de la rentrée 2014

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que suite à la réforme des rythmes scolaires, une nouvelle organisation du temps de travail des agents intervenants à l'école est nécessaire.

Après présentation des nouveaux emplois du temps de chaque agent, le Conseil valide les nouveaux horaires de travail.

Choix d'un bureau d'étude pour la révision du PLU

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal le projet de révision du PLU. Une consultation directe a été effectuée auprès de trois bureaux d'études. Seuls deux ont répondu. Après présentation des différents dossiers, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir la proposition du cabinet EPODE, pour un montant de 9 195 euros TTC.

Choix d'un bureau d'étude pour la mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un bassin de rétention

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal le projet de réaliser un bassin de rétention à la zone artisanale. Une consultation directe a été effectuée auprès de plusieurs bureaux d'étude. Après étude des dossiers, le Conseil municipal décide de retenir l'offre de Profils Etudes, pour une mission complète de maîtrise d'œuvre égale à 5% du coût des travaux.

Subvention à l'association Néosphère et convention avec Nez Rouge

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 3 000 € à l'association Néosphère pour l'organisation du festival Microcosme et accepte la proposition de l'association Nez Rouge pour un montant de 800 € (cf. article joint).

Aide internationale pour la Bosnie-Herzégovine

Au printemps dernier la Bosnie-Herzégovine et la Serbie ont été frappées par des inondations historiques, causant des dégâts considérables (décès, populations déplacées, glissements de terrains, réapparition des mines anti-personnelles). Le Conseil municipal décide donc d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2 500 € aux Scouts de Cluses pour venir en aide à ces populations.

Droit de préemption

Le Conseil décide de ne pas préempter sur les ventes :

- Muller / Pignon, maison, L'Agnellu.
- Bocquet / Léonard, terrain, Chez Jolliet.

Urbanisme

Les demandes suivantes ont été déposées en Mairie :

Déclarations préalables

- Laurent Fornage, piscine, Chef-lieu
- Dominique Carlier, piscine, Malchamp
- Daniel Jacob, suppression de deux jacobines, Malchamp
- Guillaume Menozzi, 3 velux, Malchamp
- Vincent Baudouin, pose de panneaux solaires, Chef-lieu
- Thomas Amacker, portail, clôture et ravalement de façade, Malchamp
- Pascal Kursner, piscine, Malchamp

Compte-rendu des commissions communales et intercommunales

SIVU Petite Enfance

Les 17 maires se sont réunis pour savoir quelle suite donner aux projets de micro-crèches à Savigny et à Présilly.

Le projet à Savigny (réhabilitation d'un ancien bâtiment) comporte 10 places et coûte 141 000 euros environs (45 000 euros restent à la charge du SIVU).

Le projet de Présilly (création d'un nouveau bâtiment) comporte 10 places et coûte 321 000 euros (190 000 euros à la charge du SIVU).

Les Maires ont émis un avis favorable à la poursuite de ces deux projets.

Commission Bâtiments

Des films anti-UV ont été posés à la bibliothèque pour protéger la mezzanine du soleil. Un film opaque a été installé dans les WC des maternelles pour apporter un peu d'intimité aux enfants.

Les jeux dans la cour de l'école posent toujours problème, puisqu'il y a encore des échardes. Il faudrait trouver une peinture spéciale permettant de les éviter.

Séance du 8 juillet

Choix d'une entreprise pour les travaux de voirie

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal que des travaux de voirie sont nécessaires pour refaire la Route de la Salette et pour aménager la Route de Neydens.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre de l'entreprise Eiffage pour un montant de 45 522 € TTC pour les travaux d'aménagement de la Route de Neydens, décide de retenir l'offre de l'entreprise Gruaz pour un montant de 23 034.72 € TTC pour les travaux de la Route de la Salette et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ces dossiers.

Autorisation de consulter les entreprises pour les travaux d'aménagement de la salle polyvalente

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à lancer la con-

sultation des entreprises pour les travaux d'aménagement de la salle polyvalente.

Modalités de la concertation pour la modification du PLU

Monsieur le Maire rappelle que le PLU (Plan Local d'Urbanisme) communal a été approuvé par délibération en date du 11 juillet 2013.

Conformément à la loi SRU (Solidarité et Renouveau Urbain) du 13 décembre 2000, à la loi UH (Urbanisme Habitat) du 2 juillet 2003, à la loi Grenelle II du 12 juillet 2010, et à la loi ALUR du 24 mars 2014, Monsieur le Maire expose que la modification du PLU est rendue nécessaire pour clarifier des règles de

construction, définir un phasage dans le développement de l'urbanisation et mettre en compatibilité le PLU avec le SCOT approuvé le 16 décembre 2013. En conséquence, Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de sa volonté de modifier le PLU.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité que la concertation préalable à la modification du PLU sera organisée suivant les modalités suivantes :

- édition d'un bulletin municipal spécial et communications dans les bulletins municipaux mensuels ;
- organisation d'une réunion publique.

Informations générales et associatives

Tennis Club de Feigères

**Samedi 06 septembre, dès 9 heures,
Rencontres amicales.
Ouvert à TOUS !**

Adhérents ou non, classés ou pas, parents et enfants, venez nous rejoindre pour échanger quelques balles, rencontrer de nouveaux partenaires et partager un bon moment sur les courts de Feigères ! (Raquettes à disposition si besoin).

Un barbecue est organisé à midi - inscription sur place le jour même avant 11h. **L'apéritif est offert.**

Nous vous attendons nombreux,
avec vos desserts.

Dimanche 28 septembre, journée portes ouvertes de « la Ronde des Légumes ».

L'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysane (AMAP) et la famille Doucet, un de nos quatre producteurs, vous convient à Malchamps pour un challenge découverte autour du thème de la pomme de terre. En cas de pluie, prévoyez bottes et cirés, une solution de repli est prévue. Nous nous restaurerons autour d'un buffet canadien convivial. Ce sera l'occasion de vous accueillir et de vous présenter notre dynamique association et de ses producteurs (paniers maraichers, œufs, pommes et jus, petits fruits, viande de mouton).

Contact : larondedeslegumes@hotmail.fr
et info générales : amap74.fr

Travaux d'entretien des voiries

Après la viabilité hivernale, la priorité de cet été est à l'entretien et la remise en état de nos routes parfois détériorées par l'alternance gel/dégel. Parmi les techniques mises en œuvre les enduits superficiels sont souvent les mieux adaptés. Mais qui dit enduit superficiel dit inévitablement rejets de gravillons et donc désagrèments pour les usagers... Si la météo est clémente le séchage complet n'est l'affaire que de quelques jours. Nous vous demandons d'être vigilants lorsque ces travaux commenceront en gardant une vitesse adaptée. Face à cet inconvénient de courte durée les enduits superficiels présentent beaucoup d'avantages (ils sont moins chers, adaptés aux réparations localisées et aux techniques à froid qui demandent moins d'énergie...).

Soyez prudents et patients lors du démarrage du chantier de gravillonnage prévu en septembre !

Jour de la Nuit, pollution lumineuse

Qu'est-ce que la pollution lumineuse ? **La pollution lumineuse** résulte de la lumière qui est projetée vers le ciel par l'éclairage des routes, commerces, parkings, maisons, terrains de foot et monuments historiques, etc.. Elle affecte les organismes vivants – dont nous –, l'énergie consommée augmente le CO2 dans l'atmosphère, et elle empêche l'observation du ciel. Une manière efficace de lutter contre cette pollution dans les communes est d'éteindre l'éclairage public une partie de la nuit, ce qui en même temps diminue la facture d'électricité : c'est le cas dans notre commune. Cette mesure n'est pas acceptée par certains habitants qui se sentent anxieux dans un environnement obscur alors qu'il n'y a pas d'insécurité réelle. En effet, de nombreuses données démontrent au contraire que sur une route non éclairée, les accidents sont moins nombreux, que dans des quartiers peu éclairés de nuit les cambriolages sont moins fréquents.

Lutter contre la pollution lumineuse c'est aussi retrouver les multiples sensations que procure une nuit noire, alliant la peur à la joie, tous les sens étant en alerte.

L'**Apéf** s'est mobilisée contre cette pollution dès 2006. Depuis la création du Jour de la Nuit, manifestation européenne qui vise à une prise de conscience des citoyens, des associations, des municipalités au regard de cette pollution, l'**Apéf** organise une sortie de nuit dans l'environnement proche. Cette année, le Jour de la Nuit aura lieu le 20 septembre 2014. Nous vous donnerons prochainement les informations nécessaires pour que vous puissiez participer à cette sortie.

Informations générales et associatives

Infos de l'Association Familles Rurales

- ⇒ **Inscriptions pour le karaté**: le jeudi 4/09 de 19h à 20h30 à la salle polyvalente. Reprise des cours le mardi 9/09.
- ⇒ **Inscriptions pour la piscine**: le vendredi 5/09 et le lundi 8/09 de 16h30 à 17h30 en face de la bibliothèque. Reprise le mercredi 24/09.
- ⇒ **Inscriptions pour le théâtre enfants**: les mercredis 17/09 et 24/09 de 17h30 à 19h à la salle polyvalente.
Reprise des cours le mercredi 17/09.
- ⇒ **Nordic walking**: reprise le samedi 06/09.
- ⇒ **Autres activités**: reprise le lundi 15/09.

L'équipe de la bibliothèque recherche des bénévoles.

Pour tout renseignements:
notre blog: <http://famillesruralesfeigeres74.blogspot.ch> et contactez-nous
par mail: famillesrurales.feigeres@hotmail.fr

Festival Microcosme

Comme vous le savez déjà, les associations Néosphère et La Musiquerie organisent pour la 3^{ème} année consécutive le festival Microcosme le 30 août prochain.

Le Conseil municipal a réfléchi aux moyens à mettre en œuvre pour garantir la sécurité de tous les participants et surtout de nos jeunes. C'est pour cette raison que nous avons demandé à l'association Nez Rouge d'intervenir. La Mairie prend en charge financièrement la venue de huit bénévoles, qui seront présents sur place de 19h à 6h. Ils diffuseront une information auprès du public sur les risques de la conduite sous l'emprise de l'alcool. Ils proposeront aux participants d'être « capitaine de soirée » en confiant à l'association les clés de leur véhicule. Le conducteur s'engage alors à ne pas boire d'alcool au cours de la soirée ; si le contrôle s'avère positif au moment de reprendre les clés, l'association utilisera tout son savoir-faire pour dissuader le chauffeur de conduire son véhicule.

De plus, la municipalité a demandé aux organisateurs de baisser sensiblement le niveau sonore à partir de 5 heures du matin. A défaut, le festival ne sera pas reconduit l'année suivante.

Nous espérons ainsi que ces différentes mesures garantiront la sécurité des participants et permettront aux festivaliers comme aux riverains de cohabiter paisiblement durant ce week-end festif !

Microcosme : programme de la journée

Néosphère et La Musiquerie vous donnent rendez-vous pour la 3^{ème} édition du Festival Microcosme samedi 30 août 2014 !

De 14h à 19h30 vous aurez le choix de vous désaltérer à la buvette, de grignoter un p'tit bout aussi, de vous essayer à la musique ...

De 20h à 2h les concerts avec cette année, un groupe de La Musiquerie : **Damage Inc.** Vous pourrez reprendre avec eux les refrains rock de Metallica, découvrir les joyeux drilles de **MonaLisa Klaxonne** et leur musique bien festive.... puis deux autres groupes à venir.... Surprise !

De 23h à 9h pour les plus endurants, Néosphère vous embarque dans les Bois blanc vers ses 4 ambiances electros.

Pour les fatigués et pour conserver son permis, espace dispo pour y poser sa p'tite tente ou son camion.

L'entrée est GRATUITE

Pour participer à cette belle aventure, vous pouvez nous rejoindre avec vos idées et votre motivation en devenant bénévole, contactez-nous :
asso.neosphere@live.fr ; [lamusiquerie@facebook.com](https://www.facebook.com/lamusiquerie)

Vide-Grenier

La 9^{ème} édition du VIDE-GRENIER de Feigères, organisé par le Sou des écoles, prendra ses quartiers au centre du village le dimanche 28 septembre. Venez nombreux profiter de cette animation annuelle pour vendre, acheter ou déambuler parmi les commerçants d'un jour !

Pour réserver un emplacement vous pouvez remplir le formulaire ou appeler le 0610525416.

Le formulaire est disponible en format papier ci-joint, sur le site internet de l'école (soudesecoles.feigeres@gmail.com), ou sur demande à notre adresse mail soudesecoles.feigeres@gmail.com.

A très vite et n'oubliez pas que tout est bon à vendre ! Excellent été à toutes et tous

Etat Civil

Bienvenue à Deya née le 25 mai 2014
au foyer de Daniela Da Costa Santana
et Yannick Nouveau

Recrutement à la cantine

Comme les effectifs à la cantine augmentent sans cesse, nous avons besoin d'un agent supplémentaire pour encadrer les élèves de primaires (tous les jours de 11h à 14h). Cette personne s'occupera également de la répartition des enfants dans les activités périscolaires (de 14h à 14h30), ainsi que de la location de la salle polyvalente les vendredis et les lundis matins. Le contrat sera conclu du 2 septembre 2014 au 3 juillet 2015.

Temps de travail : 13 heures/semaine.

Rémunération basée sur le SMIC.

Candidatures à envoyer en Mairie avant le 31/07/2014.

Infos : B. Comte, 04 50 49 24 60.

Mairie de FEIGERES

152, chemin des Poses du Bois

BP 30612

74166 Feigères Cedex

Tél : 04 50 49 24 60

Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi : 8h15 à 12h

Mardi : 17h à 19h

Mercredi : 10h à 12h

Vendredi : 15h à 17h

Juillet 2014 - N° 06